

20210507 InfoMigrants

<https://www.infomigrants.net/fr/post/32082/evacuation-de-campements-de-migrants-trois-prefets-d-ile-de-france-vises-par-une-plainte>

[Actualités](#)



Une grenade lacrymogène tirée aux abords du camp de Saint-Denis, le 16 novembre 2020. Crédit : Capture d'écran d'une vidéo d'Utopia56

Évacuation de campements de migrants : trois préfets d'Ile-de-France visés par une plainte

Par [Marlène Panara](#) Publié le : 07/05/2021

À la suite des évacuations violentes de campements de migrants de Saint-Denis et de la place de la République, à Paris, en novembre 2020, une plainte collective a été déposée contre trois préfets de la région.

Le 17 novembre 2020, la police procède au [démantèlement d'un campement à Saint-Denis](#), où s'étaient installées près de 2 000 personnes. [L'évacuation est brutale](#). Les associations présentes sur place dénoncent des violences volontaires de la part des forces de l'ordre à l'encontre des exilés et la dégradation de leurs biens, notamment des tentes et des duvets. Six jours plus tard, des collectifs invitent les migrants laissés à la rue à s'installer place de la République, à Paris, pour réclamer des places d'hébergement. Là aussi, la dispersion des personnes sur place est violente.

Les associations Utopia56 et Enfants d'Afghanistan et d'ailleurs, ainsi que 34 plaignants - exilés, élus et bénévoles - n'ont pas voulu en rester là. Ils ont déposé une plainte auprès du Procureur de la République de Paris, vendredi 7 mai.

Les autorités visées par ce recours collectif ? Le préfet de Police de Paris, Didier Lallement, celui de Seine-Saint-Denis, Georges-François Leclerc, et Marc Guillaume, préfet de la région d'Île-de-France. La plainte a aussi été déposée contre X pour "vol en bande organisée, violences volontaires par personne dépositaire de l'autorité publique et destruction, dégradation et détérioration d'un bien appartenant à autrui".

"Une véritable chasse à l'homme"

"Si nous avons déposé plainte pour 'vol', c'est parce que nous avons constaté qu'il y avait bien une organisation matérielle, qui avait pour but de se saisir des biens des personnes exilées, notamment des tentes", a expliqué à la presse l'avocat Raphaël Kempf. "Un camion vide était sur place et l'objectif était de ramasser les affaires. Des personnes ont même été empêchées de récupérer leurs biens", a-t-il ajouté.

Parmi les plaignants, Nawal Karroum, du collectif Solidarité migrants Wilson, décrit, quant à elle, une évacuation violente, "après plus de dix heures d'attente sur le campement [de Saint-Denis] duquel nous étions privés de sortir, et où personne n'avait ni dormi ni mangé".

>> **À (re)lire :** [Paris : près de 500 migrants mis à l'abri après une nouvelle occupation de la place de la République](#)

"Je me suis retrouvée sur [une] avenue, envahie par les gazs lacrymogènes, avec une seule direction possible, aux côtés d'un groupe d'exilés auquel il n'était pas permis de s'asseoir", raconte-t-elle, en se souvenant de l'évacuation du camp de Saint-Denis.

La militante dit avoir également subi des violences le soir de l'évacuation de la place de la République : "Un membre des forces de l'ordre m'a étranglée en tirant sur mon écharpe, tirée les cheveux et violemment jetée au sol [...] Dans les heures, les jours et les semaines qui ont suivis, nous avons assisté à une véritable chasse à l'homme".

La stratégie du "non-accueil"

Au-delà des violences commises ces jours-là par les autorités, c'est une "stratégie d'État à l'égard des populations exilées et de leurs soutiens, ainsi que le caractère prémédité et systémique des violences perpétrées" que souhaitent dénoncer les plaignants. "Elles ne sont pas des faits isolés de quelques forces de l'ordre, mais bien le résultat d'une chaîne de commandement qui agit partout en France (frontière franco-britannique, frontière franco-italienne, Paris ...) et aux frontières européennes", affirme Utopia56 dans un communiqué.

>> **À (re)lire :** [Évacuation violente de migrants place de la République : "Il y aura des sanctions", promet Emmanuel Macron](#)

"Suite à ces événements, de nombreuses personnes sont victimes de syndromes post-traumatiques qui viennent aggraver leur détresse physique et psychologique", assure l'association. Pourtant, comme Nawal Karroum l'a rappelé à la presse, "en 2018, le principe de fraternité a été confirmé par le Conseil constitutionnel".